

Comité interministériel du handicap

Entre promesses du gouvernement et réalités sur le terrain : à quand des moyens humains et financiers pour une réelle transition inclusive ?

Paris, le 12 novembre 2020. L'Unapei, association de défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel*, attend des actes forts de la part du gouvernement, lundi prochain, lors du Comité interministériel du handicap. Depuis le printemps, la crise sanitaire a exacerbé et révélé les difficultés vécues par les personnes en situation de handicap et leurs aidants familiaux : isolement, fatigue, manque de moyens humains et financiers, non-respect de la législation... Face à la réalité de ces situations, il est grand temps que notre société repense, en profondeur, les modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap pour aujourd'hui et pour demain. La société du prendre soin est un investissement vital pour l'avenir.

Les conditions pour une véritable transition inclusive

1. Un rattrapage en urgence des manquements de l'Etat en termes d'accès aux droits et de financement des accompagnements.
2. Une co-construction avec tous les acteurs concernés grâce à une évaluation des besoins et des attentes des personnes en situation de handicap et des familles.
3. Un bouleversement des codes de la société et des représentations relatives aux personnes en situation de handicap.
4. Des personnes, quel que soit leur handicap, accompagnées de manière adaptée pour être actrices de leurs décisions.
5. Des professionnels du médico-social formés et accompagnés.

Des personnes en situation de handicap toujours sans solutions d'accompagnement

En février dernier, lors de la Conférence nationale du handicap, Luc Gateau, président de l'Unapei, avait interpellé le gouvernement : « *quelles mesures vont être mises en œuvre pour que le mot « sans solution » disparaisse du vocabulaire d'ici à la fin du quinquennat ?* ». Or, 8 mois après, les personnes dont les besoins préexistaient avant la crise sanitaire, sont aujourd'hui toujours sans solutions d'accompagnement adapté. Le contexte actuel ne doit pas être le prétexte au retour d'un ostracisme dont les principales victimes sont les personnes handicapées et leurs familles. Par exemple, pourquoi des personnes vivant en France sont-elles encore aujourd'hui obligées de s'exiler en Belgique ?

L'avènement d'une véritable société du « prendre soin » ne pourra se faire sans une politique du handicap globale, coordonnée, chiffrée, évaluée, à la hauteur des besoins et reposant sur la solidarité nationale. L'Unapei demande des garanties pour instaurer et rendre pérenne des accompagnements de qualité et adaptés à chaque personne.

Sur le terrain, les associations de l'Unapei sont pleinement mobilisées avec l'ensemble des parties prenantes pour trouver des solutions aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, faute de moyens quantitatifs et qualitatifs suffisants, les solutions apportées sont trop souvent temporaires et partielles.

Non-effectivité du droit à la scolarisation pour les élèves en situation de handicap

Contrairement à ce qui a été annoncé à la Conférence nationale du handicap, de nombreux enfants en situation de handicap sont toujours privés d'école. Les exemples de défaut d'accompagnement sont nombreux. Et pour preuve : les témoignages de parents en colère, sans solution de scolarisation adaptée pour leurs enfants, continuent d'affluer sur le site marentree.org. Au niveau des chiffres : sur 100 000 enfants atteints de troubles autistiques, 40 000 ont une scolarisation en milieu ordinaire et 10 000 en milieu protégé. Où sont les autres ? De nombreux élèves sont en attente de place en classe avec appui d'un dispositif ULIS, en IME... D'autres ne sont scolarisés seulement quelques heures par semaine avec le retrait de l'accompagnement humain individualisé qui a pourtant été notifié.

Au lendemain du comité de suivi de l'école inclusive, où les ministres se sont absentés au moment du débat avec les acteurs de terrain, l'Unapei réaffirme que pour rendre l'école réellement inclusive, il faut non seulement des moyens à la hauteur des enjeux corrélés à une évaluation suivie et pertinente des besoins mais aussi que l'école se transforme en profondeur pour s'adapter à accueillir ces élèves aux besoins particuliers. Sans ce préalable, l'école inclusive continuera de se résumer à une multiplication de dispositifs, certes intéressants, mais rendus non pertinents par absence de cohérence globale. Sans réelle coopération entre le médico-social, l'Education nationale et tous les acteurs concernés, des enfants continueront à pâtir d'une privation de l'effectivité leur droit à la scolarisation.

Des professionnels du médico-social démunis, en manque de reconnaissance

Au quotidien, les personnes en situation de handicap atteintes de troubles du neurodéveloppement* ont besoin des compétences et de l'accompagnement des professionnels du médico-social.

Or, aujourd'hui, la vie professionnelle de ces acteurs du « prendre soin » est mise à rude épreuve. Ils endurent, chaque jour, des situations d'épuisement. L'Unapei regrette que malgré ses interpellations répétées, ces professionnels restent encore invisibles, voire oubliés par les politiques publiques. Ils souffrent cruellement d'un manque de reconnaissance de leur travail et d'une iniquité de traitement. Il est urgent de revaloriser l'ensemble de ces métiers et d'aplanir les inégalités préexistantes.

Sur le terrain, les tensions sont fortes pour recruter des professionnels en raison de la perte d'attractivité des métiers liés au handicap, créant ainsi des pénuries de professionnels et menaçant la qualité de l'accompagnement.

*Personnes vivant avec des conséquences de troubles du neurodéveloppement (personnes avec déficience intellectuelle, avec troubles du spectre autistique, troubles du comportement ou troubles psychiques, ou en situation de polyhandicap).

À propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (personnes avec déficience intellectuelle, avec troubles du spectre autistique, troubles du comportement ou troubles psychiques, ou en situation de polyhandicap) accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne tout au long de leur vie 200 000 personnes handicapées, enfants et adultes, intellectuels et cognitifs. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

Contact presse :

Elodie Audonnet

e.audonnet@unapei.org

01 44 85 50 83 - 06 21 63 36 07